Etablissement Public d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Villefranche-sur-Mer

TARIFS D'HEBERGEMENT ET DE DEPENDANCE JOURNALIERS ET MENSUELS 2023

Les tarifs journaliers par personne et par régime, applicables au 1er juin 2023 (en attente de l'arrêté de tarification 2024), sont les suivants :

TARIF D'HEBERGEMENT JOURNALIER		TARIF DEPENDANCE		TARIF GLOBAL JOURNALIER	TARIF GLOBAL MENSUEL (pour un mois de 31 jours)
Hébergement	Gîte et Couvert				
Chambre partagée (2 lits)	60,29 €	GIR 5-6 (ticket modérateur)	5,40 €	65,69 €	2 036,39 €
Chambre particulière	72,82 €			78,22 €	2 424,82 €
		GIR 3-4	12,73 €		
		GIR 1-2	20,06 €		
Résident - de 60 ans	85,15 €			85,15 €	2 639,65 €
Chambre accompagnant	17,00 €				
Forfait hôtelier accompagnant	38,00 €				

Dépôt de garantie :

Un dépôt de garantie équivalent à 30 jours d'hébergement est demandé lors de l'admission :

1 970,70 € **pour une chambre partagée**

2 346,60 € **pour une chambre particulière**

Règlement : **Les frais d'hébergement sont payables mensuellement à terme à échoir dans le délai de 15 jours à réception de l'avis des sommes à payer.**

Tarifs applicables au 1er janvier 2024

Droit d'accès au réseau téléphonique : **26,00 €**

Droit d'accès au réseau WI-FI **26,00 €**

Repas accompagnant : **15,00 €**

Repas invité Fêtes et Jours Fériés : **25,00 €**

Pour tout complément d'information, Mme Viviane MARGAILLAN, Service de la Gestion administrative des résidents, est à votre disposition au 04.92.00.26.79 (courriel : admissions@psf-villefranche06.fr)